

## **Le mot du Président**

**L'année 2017 est une année de transition pour le CCNE**, j'ai pris mes fonctions en janvier. Il y aura un renouvellement partiel du CCNE en septembre. Au cours de l'année 2017 4 ou 5 avis ou rapports seront rendus, dont l'avis très attendu sur l'assistance médicale à la procréation à la fin du mois de juin.

**Nouveau président du CCNE institution pluridisciplinaire** composée de 39 personnalités dans nombre de disciplines, j'appartiens au monde scientifique attaché aux progrès de la recherche, de la médecine, mais aussi à l'écoute de la société civile, particulièrement des associations de patients, que j'espère associer davantage à nos travaux pour qu'ils soient mieux représentés.

### **Comment travaille le CCNE ?**

Instance strictement consultative, le CCNE ne fixe surtout pas de dogme. Ses membres se réunissent une fois par mois en Comité plénier pour procéder à des auditions de personnalités extérieures et surtout à l'examen d'avis ou de rapports. Ces travaux répondent à des saisines d'institutions habilitées par la loi à y procéder ou à des auto-saisines du Comité lui-même, ce qui est un gage d'indépendance. Tous ces travaux auront été examinés, au préalable, par la Section technique du Comité.

Les membres du CCNE se répartissent dans des groupes de travail dont les thèmes portent, actuellement, sur :

- **les innovations de la science** : telles que « neurosciences et expérimentation dans l'éducation », « nouvelles techniques d'ingénierie génomique », « utilisation des Big data », biodiversité et santé »,
- **des sujets de santé et de société** tels que « l'évolution des techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP) », « l'accessibilité aux médicaments innovants », « les réponses institutionnelles au vieillissement de la population », « l'accès des migrants au système de santé ».

### **En 2018 le CCNE traitera de nouveaux sujets et organisera les états généraux de la bioéthique**

Le CCNE vient de publier le rapport N°125 « Biodiversité et santé : nouvelles relations de l'humanité avec le vivant ? » fruit d'une réflexion essentielle menée en liaison avec la réunion de la COP 21. Ce rapport est le premier de la série d'avis et rapports qui seront rendus publics tout au long de l'année 2017. Aussi, le CCNE sera-t-il conduit à aborder de nouveaux sujets en 2018 : le consentement, les organes artificiels en 3D/ 4D, l'intelligence artificielle....

La loi relative à la bioéthique de 2011 confie au CCNE l'initiative de l'organisation d'un débat public sous forme d'états généraux, il est préalable à toute révision de la loi relative à la bioéthique. Le CCNE organisera donc de fin 2017 à 2018 cette réflexion citoyenne qu'il souhaite partager avec la communauté scientifique, la société civile présente dans les espaces éthiques régionaux, et les journalistes, en

tant qu'animateurs et/ou observateurs, société civile et scientifiques se nourrissant mutuellement de leur réflexion.

**Le CCNE continuera à développer ses échanges avec ses homologues étrangers** et particulièrement au sein de l'espace francophone car il y a une demande que j'ai perçue au cours de ma collaboration avec nos collègues africains, ces dernières années. S'agissant d'éthique les mots et la langue ont encore plus d'impact.

Dans ce cadre, le CCNE s'apprête à initier une réflexion sur l'intelligence artificielle avec son homologue canadien.

Il participera, comme de coutume, au prochain Sommet mondial des comités d'éthique qui aura lieu à Dakar, du 22 au 24 mars 2018.

Par ailleurs, il organise la réunion trilatérale des comités d'éthique allemand (*Deutscher Ethikrat*), britannique (*Nuffield Council on Bioethics*) et CCNE qui a lieu très prochainement les 29 et 30 juin à Paris et dont les thèmes, « assistance médicale à la procréation », et « enjeux médicaux et sociétaux du vieillissement », sont en liaison directe avec les travaux en cours du CCNE.

Professeur Jean-François Delfraissy  
Président du CCNE  
Ancien Directeur de l'ANRS